

Epreuve de culture générale : Faut-il tout conserver ?

Selon Alexis de Tocqueville, dans De la démocratie en Amérique, "en démocratie, chaque génération est une génération nouvelle". Ainsi, toute cohorte nouvelle de citoyens, arrive dans l'exercice de ses droits et prérogatives, dans l'illusion d'un contexte de table rase. Or cette illusion se heurte souvent à la réalité concrète et matérielle de l'existant. En effet, les désirs des citoyens se heurtent aux institutions, aux mœurs, aux règlements en vigueur, ou encore au patrimoine existant. De cette confrontation, naissent des antagonismes qui peuvent conduire les responsables à effectuer des arbitrages, soit en faveur de la conservation, soit de la modernisation.

De ce fait, on peut se demander s'il faut, dans cet arbitrage, tout conserver. La notion de conservation s'entend, dans cette perspective, comme la protection de l'existant, du point de vue social, économique, ou encore patrimonial. Si le terme de conservation, en effet, s'applique couramment à la conservation du patrimoine, cet acte de sauvegarde, ainsi que les modalités employées à cette fin, ne peuvent se réduire à ce point de vue. Ainsi, il existe un mouvement conservateur dans d'autres domaines. Le conservatisme est notamment représenté par son courant politique : Tories au Royaume-Uni, républicains aux Etats-Unis ... Aussi, la conservation se définit comme la sauvegarde de l'existant, la défense de cette sauvegarde ainsi que le processus mené à bien pour y parvenir. A ce titre la frénésie mémorielle actuelle observée en France, avec la multiplication des journées commémoratives, pose la question de l'exhaustivité de la conservation. Plus qu'une sauvegarde, il semble que, dans certains cas, le passé ne passe pas. Aussi, si la notion de sauvegarde de l'existant est essentielle, elle peut devenir un obstacle aux nécessaires adaptations de la société, à sa modernisation. Aussi, il convient de passer les strates de la mémoire au tamis. L'innovation sociale jaillit alors d'une confrontation critique entre passé et présent.

Ainsi, la conservation est nécessaire, sous certaines limites auxquelles se heurte l'illusion de l'exhaustivité (I). Il est alors nécessaire de promouvoir une conservation dynamique afin d'opérer la nécessaire sélectivité nécessaire à son adéquation avec la modernisation (II).



La conservation est une nécessité, visant à prémunir les sociétés contre la myopie du temps court. Elle ne doit toutefois pas offrir un prétexte à l'immobilisme.

La conservation est une nécessité, elle permet notamment, en protégeant le patrimoine social, économique et culturel, de ne pas obérer l'avenir.

Ainsi, la conservation passe par la mémoire. Ainsi que l'affirme Henri Bergson, " prévoir consiste à transposer ce que j'ai appris dans le passé, pour anticiper l'avenir ". Ainsi, lors du passage de la tempête Xynthia en 2009, à la Faute sur Mer, l'ouragan est arrivé dans un territoire sans mémoire. Cette amnésie des dégâts provoqués par l'océan a conduit à la construction de terrains dangereusement proches du littoral, ce qui a conduit au décès d'une vingtaine de personnes. En un sens, la conservation vise à prémunir les territoires contre cette amnésie.

De même, la conservation joue un rôle dual du point de vue de l'industrie touristique. Elle vise non seulement à protéger le patrimoine – au sens étymologique, ce qui est hérité du père – contre les dégâts infligés par le tourisme de masse, mais également à mettre en valeur. Ainsi, la construction d'une grotte artificielle, réplique de la grotte initiale, sur le site de Lascaux, participe de ce souci de protection. La construction d'infrastructures, mais aussi les opérations de restauration, à proximité des monuments, participe quant à elle de la mise en valeur.

La conservation permet également la protection contre une vision de courte durée, régie par le souci des profits immédiats. C'est le sens notamment des lois 1906 et de 1930 sur la protection paysagère, ainsi que des lois Montagne et Littoral des années 1970. Bien que connaissant des zones d'ombre – la loi de 1906 ayant favorisé la protection des zones essentiellement publiques du fait du non recours au droit de préemption. Ces lois ont contribué à la conservation des paysages. On note ainsi une augmentation du nombre et de la surface des zones protégées.

La conservation permet également l'enracinement. Le patrimoine social, culturel est alors perçu comme l'âme du territoire : au sens étymologique, l'animus est le souffle divin et sacré qui donne vie. De même, dans Les lieux de mémoire, ouvrage collectif dirigé par Pierre Nora, apparaît la dimension émotive du monument. Au moment où il cesse de signifier par lui-même, il prend une dimension émotive et identitaire. Ainsi le Lion du Bartholdi, à Belfort et sur la place Denfert-

Rochereau, qui cristallise une dimension émotionnelle à partir du moment où il cesse de défier l'Allemagne ennemie.

La conservation, en ce sens, permet de sauvegarder certaines valeurs. Ainsi, les institutions comme le Conseil constitutionnel ou le Conseil d'Etat ont identifié des valeurs à conserver comme les principes fondamentaux reconnus par la loi de la République. Cette identification à une identité peut prendre un sens large. Le repas gastronomique à la française, par exemple, figure au classement au patrimoine mondiale de l'UNESCO.

La conservation permet ainsi d'enraciner l'identité collective et territoriale en l'enracinant. Elle permet également de protéger les générations futures. Elle est en cela à rapprocher du développement durable ou du principe de précaution. Toutefois, une conservation exhaustive peut être préjudiciable. Une conservation exhaustive peut être révélatrice de tensions latentes et produire des effets pervers.

La conservation peut tout d'abord produire un effet d'immobilisation. Ainsi, dans certains sites remarquables, les conflits peuvent représenter jusqu'à 50 % des opérations urbanistiques. Les nombreux recours diluent l'action et conduisent à un allongement de la durée des opérations. C'est le cas notamment du Mont Saint Michel, où l'implantation d'éoliennes à proximité du site a conduit à la mise en place d'une commission inédite de la part de l'UNESCO.

Cette paralysie de l'action publique est d'autant plus favorisée par l'apparition du phénomène not in my backyard (NIMBY) : les citoyens refusent de plus en plus de supporter les nuisances générées par la mise en place d'infrastructures nouvelles. La multiplication des contentieux peut être un frein à l'action. De même, les servitudes d'urbanisme, avec la bande de 500 mètres à respecter à hauteur d'un monument national, peuvent constituer un frein au développement territorial et à l'action publique. En effet, si elles ont pour objectif de permettre la protection des monuments nationaux, ces servitudes ajoutent des éléments de complexification à l'urbanisme. Aussi, la question de la mise en place de périmètres intelligents semble beaucoup plus adaptée.

La conservation de valeurs ou de statuts peut également être dommageable pour la société. Il en est ainsi des lois portant sur les droits fondamentaux tels que le droit de vote des femmes, qui n'a été accordé aux citoyennes qu'en 1945, en France. De même, la conservation des statuts particuliers, de droits spécifiques pour certains types de professions réglementées, est dommageable pour la société. Ces mesures en effet provoquent l'apparition de phénomènes de rente déconnectés des performances économiques du secteur. Elles peuvent même produire des phénomènes de transmission de la charge au sein d'une même famille. Par exemple la pratique de la cooptation dans le monde du notariat, favorise ce phénomène, qui peut rappeler, par certains aspects, les charges héréditaires de l'Ancien régime.

La conservation de l'existant peut également conduire à un manque de modernisation. Ainsi, les réformes territoriales successives ont conduit à un empilement des compétences des collectivités, sans permettre une réelle classification dans tous les domaines : ainsi de la compétence éducative, confiée à la fois aux communes, aux départements et aux régions, ce qui n'a pas permis des économies d'échelle.

L'exhaustivité de la conservation conduit enfin à une pollution mémorielle qui paralyse l'action. Dans *Ainsi parlait Zarathoustra*, Friedrich Nietzsche fait ainsi l'apologie d'un surhomme dénué de mémoire. Il se fait critique de la pollution mémorielle qui conduit à paralyser l'homme du XIX^{ème} siècle par le trop plein de références historiques. La multiplication des journées commémoratives est symptomatique de ce trop-plein mémoriel. Elle témoigne également d'une fragmentation identitaire nuisible à la cohésion sociale : mouvements des indigènes, revendications à caractère religieux ... Si la question de la reconnaissance officielle des particularités est légitime, la solution d'une agrégation des identités, selon le principe du creuset défendu par Marcel Gauchet, semble plus cohérente que celle d'une fragmentation conduisant à la concurrence des mémoires.

L'opposition entre l'exhaustivité de la conservation et la nécessité de conserver conduit à une tension. Celle-ci met en avant la nécessité de hiérarchisation, voire d'oubli, nécessaire pour tamiser le passé et séparer l'essentiel de l'accessoire, ainsi que le réclame Victor Hugo dès le XIX^{ème} siècle.

La nécessité d'une dynamique de la conservation s'impose. Elle est d'autant plus nécessaire que la conservation est symptomatique de la société qui conserve. Elle doit naître d'un processus, tant d'opposition, que d'oubli.

Le processus de conservation est symptomatique de la société qui conserve : l'objet conservé en dit autant sur la société qui l'a vu naître, que sur celle qui l'élève au rang d'objet de mémoire. La

prétention actuelle d'exhaustivité est en effet symptomatique d'une société qui peine à trouver des valeurs.

Ainsi, la conservation de certains dispositifs tels que le système de retraites actuel, sans hiérarchisation des besoins de chaque citoyen, est révélatrice d'une société qui effectue des choix par défaut. Faute de hiérarchisation des besoins de chacun, le choix implicite opéré est celui de sauvegarder le mode de vie de la génération des baby-boomers.

Sur le plan culturel, les débats sur les modalités de restauration des monuments révèlent les choix sociétaux et les références exprimées en un lieu et un temps donnés. Ainsi, en France, Eugène Viollet le Duc préconise, au XIX^{ème} siècle, la remise d'un bâtiment en l'état original, même si celui-ci n'a jamais existé. A l'inverse, en Grande-Bretagne, à la même époque, John Ruskin conçoit quant à lui la conservation comme une suite de réparations légères. Enfin en Italie, Camillo Boito marque quant à lui sa préférence pour la conservation des strates historiques composant le monument. Ainsi, les conceptions des modalités de conservation sont révélatrices des visions des sociétés dans lesquelles elles évoluent. En France, notamment, la loi du 31 décembre 1913 est révélatrice du choix qui a été fait de protéger la propriété privée en reconnaissant un droit d'usage mais également une valeur supérieure. C'est le sens de l'entreprise de classification menée par l'Etat, puis, suite à la décentralisation de l'inventaire du patrimoine, en 2004, par les régions. De même, les techniques de conservation peuvent devenir des objets d'études. Ainsi, les herbiers constitués au XVIII^{ème} siècle sont à leur tour objets d'études. Plus qu'un phénomène linéaire, la conservation dynamique apparaît comme un phénomène en spirale, objet de retours sur soi. La question n'est pas seulement quoi, mais comment conserver.

La conservation apparaît également comme révélatrice d'un passé idéalisé. Ainsi, le château de Versailles, tel que présenté sous sa forme actuelle, est révélateur d'une idéalisation aseptisée d'un monument qui en réalité n'a jamais existé. Ainsi, les grilles dorées de l'enceinte du château n'existaient pas lors de sa construction, et les parements de la façade, datant de Louis Philippe ont été arrachés. Cette idéalisation du passé se retrouve dans le discours nostalgique des Trente Glorieuses. Si ces années suivant la fin de la Seconde Guerre mondiale ont connu une croissance économique exceptionnelle, il n'en reste pas moins que la richesse en termes de PIB ou de revenu par habitant est bien plus grande dans les pays occidentaux que lors du premier choc pétrolier de 1974.

Cette idéalisation d'un passé fantasmé se retrouve également dans l'architecture de pastiche qui s'est développée notamment aux alentours de Marne-la-Vallée. Cette promotion d'une architecture haussmannienne idéalisée par la firme Disney est révélatrice, plus que de conservation, d'un certain conservatisme qui se méfie du progrès et de l'innovation. De même, les communautés fermées appartenant à cette firme, et promouvant une esthétique stricte fondée sur les films produits par la firme, notamment en Floride, témoignent d'une conservation poussée jusqu'au conservatisme et au repli sur soi.

Dans une perspective dynamique, la conservation démontre qu'elle dit autant sur la société qui la produit que sur celle qu'elle entend protéger. C'est de cette confrontation que peut jaillir l'innovation.

La querelle des anciens et des modernes, symbolisée par la bataille d'Hernani, permet une fécondité de l'innovation. En effet, c'est par la confrontation entre ce qui doit être conservé, ce qui doit être abandonné et ce qui doit être créé que jaillit la rupture de l'innovation. Cette « création destructrice » ainsi que la qualifie Joseph Schumpeter, se produit par grappes. C'est la confrontation entre le système ancien, le classicisme et le romantisme alors en vogue, qui a produit la vivacité de la littérature du XIX^{ème} siècle.

A ce titre, le rôle de l' élu est primordial. En effet, en matière de conservation, le rôle de l'expert est souvent prégnant : c'est l'architecte en chef des Monuments nationaux qui opère les choix stratégiques de conservation. De même, les experts-économistes par exemple-disent quels choix opérer par la politique. Ainsi, en Italie, en 2009, un gouvernement d'experts, mené par Mario Draghi a été constitué. Or, il appartient au politique, en qualité de relais des aspirations, de porter sa voix et celle des aspirations qu'il représente. Il convient de le mettre au cœur de la décision.

La conservation permet, enfin, de constituer l'identité de l'individu post moderne. Le phénomène de stratification tel que décrit par Marcel Proust dans Du côté de chez Swann, en est révélateur. Le narrateur décrit en effet des photographies d'œuvres représentant des monuments, ce qui produit une réflexion sur les strates accumulées : la photographie, l'œuvre, le monument. De même les sociétés et individus seront constitués de ces strates : identité nationale, européenne, mondiale s'entremêlent.

Les mémoires sont également sujettes à évolution. Ainsi, les travaux de photographie de gazomètres et de château d'eau par Bernard et Ilda Becher ont conduit à considérer ces éléments comme éléments du patrimoine. C'est le sens de l'ajout de la notion du patrimoine industriel à celle du patrimoine culturel. De même les tours Bismarck bâties en Allemagne pour célébrer la puissance prussienne ont connu une évolution dans la mémoire collective jusqu'à perdre leur fonction initiale, tout en conservant une fonction affective.

La conservation peut également être croisée avec l'imagination pour produire l'innovation. Ainsi, au XVIII^{ème} siècle, certains peintres comme Hubert Robert ont contribué à une certaine mise en œuvre du patrimoine italien avec les caprices picturaux, ou assemblage en peinture de divers monuments antiques en réalité éloignés. Cette vision a exalté le romantisme qui a lui-même produit des œuvres, objets de conservation.

De même, la mémoire ouvrière peut inspirer des initiatives actuelles. L'expérience d'autogestion des ouvriers de l'usine LIP dans les années 1970, telle que décrite dans le documentaire "LIP, l'imagination au pouvoir" a pu inspirer les expériences d'autogestion menée par les salariés d'entreprises fermées, telle Aubade. Cette forme de conservation d'une mémoire, opposée à la conservation d'une identité statique et exclusive, permet ainsi sa reproduction et nourrit les initiatives locales. Plus qu'une génération nouvelle ou vivant dans la nostalgie, cette forme de conservation nourrit l'initiative.

*
* *

En conclusion, la conservation, tant sur le plan patrimonial que social, est une nécessité. Elle vise à prémunir l'homme contre une certaine myopie temporelle, entre la recherche d'un profit immédiat et la protection des générations futures. C'est en ce sens la formule de Gandhi " nous n'héritons pas de la terre, nous l'empruntons à nos enfants ". Toutefois cette recherche exhaustive peut être un frein au développement et à la modernisation : elle peut conduire à un immobilisme préjudiciable. Aussi, il est nécessaire de procéder au filtrage de l'existant par le tamis de la mémoire, afin de conserver les strates fondatrices de l'identité individuelle et collective. En ce sens, les modalités de conservation sont tout aussi explicites pour la société que l'objet conservé. L'innovation ne peut alors qu'être opérée par une confrontation dynamique entre passé et présent. En cela, l'imagination peut aider l'individu et la société à conserver et développer leur identité. Il s'agit alors de concilier conservation et imagination, pour concrétiser et enraciner en un lieu, l'utopie.